



CCARRA (Coordination Citoyenne Antennes-Relais Rhône-Alpes) coordonne les collectifs et associations qui le demandent, et qui sont concernés par le problème des Antennes Relais de Téléphonie Mobile et leurs éloignements des Lieux sensibles, son but est de soutenir les actions menées dans ce but, d'informer le public, d'effectuer des mesures de champs.

CCARRA ne souhaite pas la disparition de la technologie de téléphonie sans fil, mais d'obtenir que le fonctionnement de cette technologie soit soumis à des obligations réglementaires qui la rendent compatible avec le respect de la Santé .

<http://ccarra.revolublog.com/>

L'important c'est l'information pour tous, Villes et Campagnes

Ne nous oubliez pas, sans votre aide et vos ré-adhésions nous ne pouvons pas vous aider, par nos actions d'informations auprès du public, par des conférences, par des réunions à travers la France. Nous le rappelons nous sommes totalement bénévoles, nous mettons à votre disposition des cartes de visites, de protections, d'appareils de mesures qui nous le soulignons est totalement dépourvue d'intérêt financier ! pas commerciale mais informative

Et ainsi faire prendre conscience aux Élus /es que c'est vous ! qui décidez.

De votre qualité de vie.

De l'avenir que vous voulez pour vos enfants.

D'être dans un grand four micro-onde ou pas.

-Nous voulons que les opérateurs cesse de nous prendre pour des imbéciles.

-Nous voulons qu'ils cessent leurs impostures, boniment et dissimulations afin de se faire passer pour TDF (Télévision de France) vis à vis de personne lambda .

-Nous voulons qu'ils cessent d'implanter des antennes-relais en catimini et en force contre la volonté des riverains.

-Nous voulons qu'avant toutes implantations, fausses cheminées ou rajouts ou travaux de maintenance sur des sites d'implantations, que la Mairie et les riverains soit informés.

-Nous voulons qu'ils reconnaissent l'innocuité de ces ondes, puisqu'ils confirment haut et fort que ce n'est pas dangereux ! qu'ils l'écrivent.

-Nous voulons qu'ils cessent de maintenir les gens dans l'ignorance et créer le doute par des études contraires, payés par

l'industrie et les lobbies, pour mieux nous manipuler. Nous avons suffisamment de recul depuis 1986.

-Nous voulons l'interdiction des implantations à moins de 600m de tous sites sensibles et habitations et pas 100 m. Avec la 4G la 5G, et la 6G bientôt, les puissances d'émissions augmenteront, le temps que les politiques se réveillent la technologie avance plus vite.

-Nous voulons que dans le cas contraire le pollueur soit le payeur prendre à ses frais la protection des habitations des riverains.

-Nous voulons l'interdiction des tablettes dans les écoles et ordinateurs en branchement par le WI-FI.

-Nous voulons que cessent les prises de décision gouvernementale, sans études préalables indépendantes, comme la 4G mise en route aussi en catimini, comme aussi le nouveau réseau TNT GSM qui va permettre aux opérateurs d'obtenir que la TNT passe par le réseau d'antennes relais de Téléphonie Mobile, TV publique incluse ! Or, jusqu'ici, les fréquences micro-ondes très nocives en 700 MHz sont ou ont été exploitées par les émetteurs de TNT implantés sur des points hauts, situés loin, souvent à 10 ou plusieurs dizaines de kilomètres des zones habitées.

-Nous voulons soit la multiplication des antennes-relais plus petites dites micros et la baisse d'intensité des rayonnements électromagnétiques, soit la communication par satellites.

Avant nous étions des lanceurs d'alerte maintenant nous en sommes devenus des porteurs, la science est une longue suite d'erreurs corrigées, alors avec l'expérience des scandales passés, n'attendons pas pour réagir ! l'avenir dira que vous aviez raison.

Votre choix est votre droit, mais nous pensons que le principe de précaution doit être appliqué

Savoir c'est pouvoir, les enfants doivent être protégés.

Le devoir des opérateurs est d'apporter la preuve de l'innocuité, de présenter une attestation d'assurance, d'accepter de multiplier les antennes ou micros antennes, et le 0,6 v/m d'émission.

Le devoir à partager c'est le devoir de lucidité il n'y a aucune concession à faire à cela.

Jean Rinaldi Président

le 20 décembre 2014